

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**DANS UN ENSEMBLE EN COPROPRIETE CONSTITUANT UNE MAISON A USAGE D'HABITATION** sise sur la commune de TOULON, chemin Fabry dénommée « LA BASTIDE BLANCHE » Cadastree Section BN N° 280 BN N° 281 le lot de copropriété N° 2 soit **UN APPARTEMENT** de type T9 comprenant, une pièce principale, 7 chambres, un bureau, une mezzanine, un dressing, une cuisine indépendante, un cellier, une salle de bain, une salle d'eau, un WC indépendant, des terrasses et un garage atelier d'une superficie totale de 237,28 m2 ainsi que la jouissance exclusive d'un jardin avec jacuzzi.

### **MISE A PRIX**

**DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS ..... 250 000,00 Euros**

**Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice Associés à TOULON – le MARDI 7 MAI 2024 de 11 h 00 à 12 H 00**

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT TROIS MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

### **CREANCIER POURSUIVANT**

**La Société dénommée "SAVANNE 3"** Société Civile Immobilière inscrite au RCS DE PARIS sous le N° 500 441 761 dont le siège social est sis 5 rue d'Argout, 75002 PARIS au capital social de 600 € prise en la personne de son gérant en exercice demeurant et domicilié de droit audit siège.

**Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier**

## **DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION**

Le bien consiste en un lot de Copropriété, le lot N° 2, dépendant de parcelles de terres cadastrées BN N° 280 et 281, bâties d'un immeuble en Copropriété comprenant deux lots.

L'immeuble est de type construction traditionnelle maçonnée disposant d'une toiture en tuiles de type canal avec génoises à deux rangs.

Les enduits de façades sont peints, en bon état.

Les parements en pierre sont visibles au niveau de certains pignons.

Le LOT N° 2 objets des présentes prend la forme d'une maison indépendante alors qu'elle est située au-dessus du lot N° 1.

Elle bénéficie d'un terrain arboré à jouissance privative.

Il est observé en extérieur un jardin d'agrément largement paysagé et arboré disposant de terrasse en bois et agrémenté d'un jacuzzi.

La maison formant le lot N° 2 est élevée d'un niveau sur rez-de-chaussée.

Les menuiseries sont en double vitrage.

Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur,

L'eau chaude est produite par un cumulus électrique.

Le lot dispose d'un récupérateur d'eau

## **MODE D'OCCUPATION**

Le bien est occupé par le propriétaire

## **CHARGES ET TAXES**

Le montant déclaré de la taxe foncière est de 1500 €

Le propriétaire déclare qu'il n'y a pas de syndic et pas de charge de copropriété

## **IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR**

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieure à 30 000 €

## **SITE INTERNET**

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : [www.kalliste-avocats.com](http://www.kalliste-avocats.com) à la rubrique vente aux enchères.

## **ENCHERES & MISE A PRIX**

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT TROIS MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS

Ci ..... **250 000,00 €**

Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 27 Septembre 2022 et a été enregistré sous le n° 22/00064 (*Greffe ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 2 Avril 2024

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.